

# INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

## VOTRE SÉJOUR AU SRI LANKA

### **PASSEPORT, VISAS ET DOUANES**

Un visa (ETA) sera systématiquement exigé pour les ressortissants étrangers souhaitant se rendre sur le territoire sri lankais, que ce soit pour des courts ou des longs séjours.

L'autorisation ETA ne constitue pas un droit d'entrée : à l'arrivée au Sri Lanka, les visiteurs doivent être munis d'un passeport d'une durée de validité d'au moins 6 mois après la date d'entrée, d'un billet de retour et de justificatifs de ressources pour la durée de leur séjour.

### **SANTÉ**

Aucune vaccination n'est obligatoire mais la mise à jour de la vaccination diphtérie-tétanos-poliomyélite (DTP) est recommandée, ainsi que la vaccination rubéole-oreillons-rougeole (ROR) chez l'enfant. La vaccination antituberculeuse est également souhaitable. En fonction des conditions locales de voyages, les vaccinations contre la fièvre typhoïde et les hépatites virales A et B peuvent être recommandées, ainsi que la vaccination contre la rage.

Pour des séjours en zone rurale, une vaccination contre l'encéphalite japonaise peut être nécessaire.

Demandez conseil à votre médecin ou à un centre de vaccinations internationales.

Les recommandations habituelles sont d'usage : boire de l'eau minérale, éviter de consommer glaçons et crudités, se laver fréquemment les mains. N'oubliez pas non plus de vous garder du soleil (chapeau, lunettes et crème solaire).

Le paludisme sévit peu au Sri Lanka et les grandes villes sont à l'abri. Cependant, si vous logez dans des zones à risque, il est conseillé de bien se protéger à l'aide d'une moustiquaie, de lotion et éventuellement de prendre un traitement antipaludéen.

Le virus de la dengue, tout comme le paludisme connaît une recrudescence en période de mousson.

## LANGUE

Les trois quarts de la population parlent le cinghalais. Près de 20 % parlent le tamoul, essentiellement dans le nord de l'île. L'anglais est parlé couramment par 20 % de la population.

## DÉCALAGE HORAIRE

Le Sri Lanka est à GMT+5h30, c'est à dire qu'il y a 4h30 de plus qu'à Paris.

## ÉLECTRICITÉ

220-240 V. Adaptateur parfois nécessaire.

## TÉLÉPHONE

- De la France vers le Sri Lanka : 00 + 94 + l'indicatif de la ville (Colombo : 01 ; Kandy : 08 ; Galle : 09 ; Mount Lavinia, Bentota : 034 ; Nuwara Eliya : 052), puis le numéro du correspondant, à 4, 5 ou 6
- Du Sri Lanka vers la France : 00 + 33 + numéro du correspondant sans le 0 initial

## MONNAIE

La monnaie locale est la roupie de Sri Lanka (LKR).

1 € = 335,71 LKR

1 LKR = 0,002 €

## **SÉCURITÉ**

Il convient d'y respecter les mesures de prudence inhérentes à tout séjour dans des zones particulièrement touristiques. La prudence est recommandée en cas d'abord par des inconnus. En cas de perte de carte bancaire, il est conseillé de faire immédiatement opposition.

La petite délinquance ne sévit que dans les grandes villes et plus particulièrement à Colombo. La capitale ne connaît toutefois pas d'insécurité notable.

Attention aux serpents dans la jungle ainsi qu'aux singes qui peuvent devenir agressifs. Sur les plages et les lieux touristiques, méfiez-vous des personnes qui prétendent collecter des fonds pour des organisations caritatives. Il s'agit le plus souvent d'imposeurs. Après 23h, les contrôles routiers sont nombreux, s'y plier et se montrer courtois.

Nous vous recommandons :

de proscrire les signes extérieurs de richesse et voyager « léger »

de ne pas laisser vos sacs et appareils photos sans surveillance

d'utiliser les coffres dans les hôtels quand il y en a

d'emporter avec vous une photocopie de vos documents (passeport, permis de conduire...) et de transmettre à notre agence une copie scannée, ce qui nous permettra de réagir très vite auprès des autorités consulaires de votre pays

### **Pour toutes urgences :**

Police : 119 ou 118

Assistance médicale : 110

Pompiers : 94 (11) 242 2222

### **Une permanence consulaire peut intervenir en cas d'urgence :**

Ambassade de France au Sri Lanka

Adresse : 89, Rosmead Place 7, Colombo

Tél. : +94 11 263 94 00